



PRÉFET  
DE  
LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale des Territoires  
Service Risques Sécurité  
Prévention des Risques  
1722 Avenue de Calmar  
47916 Agen cedex 9

**Plan de Prévention des Risques naturels**

**GAUJAC (Secteur du Marmandais)**

Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0051 du 7 septembre 2010

Hauteur de digues en mètres  
 - inférieure à 2 mètres  
 - supérieure ou égale à 2 mètres

Zonage  
 - Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)  
 - Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)  
 - Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)  
 - Violet (secteur urbanisé en aléa fort)

Limite de zone inondable

Niveaux calculés d'une crue centennale exprimés en m. NGF

51 Niveau dans le casier

Limite de commune

Échelle 1/5 000°

**INONDATION:  
Carte de zonage**

